Élections législatives 2022 12 juin 2022

Vous choisirez votre député pour 5 ans.

VoteBlanc – Le Parti



Blandine Granier*
Christophe Thomas**

Vous en avez assez :

- de voter pour le « moins pire » ou contre « unetelle ou untel »?
- de devoir choisir parmi des partis politiques dont les propositions sont toujours « parisiennes »?
- d'avoir l'impression d'exister pour les élus, uniquement quand il y a une élection ?
- de ne pas être entendu de nos « élites »?

Pour vous faire entendre, soutenez **VoteBlanc** – Le Parti

<u>VoteBlanc – Le Parti</u> n'a pas d'affiliation politique. Tous, de la « gauche » à la « droite » sont les bienvenus.

L'objet de VoteBlanc est de redonner le **pouvoir de décision aux électeurs à chaque vote de loi** au lieu d'une fois tous les 5 ans.

- Les députés qui seront élus sous ses couleurs **s'engagent à consulter les électeurs de leur circonscription avant chaque vote** en leur nom à l'Assemblée Nationale. Ainsi, plus de « carte blanche » pour 5 ans mais une vraie représentation des habitants du territoire. C'est ce que devrait être le travail d'un député normalement. Les 5 années que nous venons de vivre nous ont démontré le contraire.

Les Suisses font cela (votations) avec succès depuis longtemps; pourquoi pas nous ?

- Les habitants de la circonscription peuvent **soumettre des sujets, des propositions** à l'ensemble de la circonscription pour avis. Si adoption, leur député a pour mission de rédiger et défendre la requête de sa circonscription à l'Assemblée Nationale.

VoteBlanc – Le Parti ne compte pas de politiciens professionnels. Ses candidats députés sont des femmes et des hommes de la « vraie vie » et qui vivent dans la circonscription.

*: Candidate- **: Suppléant